

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 40

Artikel: Moeurs parisiennes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit, à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

III^e série des Causeries du Conteur Vaudois.

Deux ans se sont écoulés depuis la publication de la II^e série des *Causeries*; et dans cet intervalle de nombreux abonnés nous ont manifesté le désir d'en posséder la continuation. Encouragé par ce témoignage de sympathie, nous nous sommes mis en mesure de publier, vers la fin de l'année, la III^e série, pour laquelle nous joignons au présent numéro une formule de souscription. Le prix de ce recueil est le même que pour les précédents, savoir fr. 1 50 pour les souscripteurs, au lieu de fr. 2, prix de librairie.

Le *Conteur vaudois*, qui a maintenant atteint sa 17^{me} année, a publié dans ses commencements, et alors qu'il n'avait que quelques centaines d'abonnés, nombre d'amusantes productions, aujourd'hui totalement inconnues de la plupart de nos lecteurs. Nous trouverons donc là une abondante moisson pour la III^e série des Causeries, dont nous espérons encore augmenter l'attrait par l'adjonction de plusieurs morceaux français ou patois entièrement inédits. Parmi ces derniers, nous pouvons déjà citer : *On dzo dè boutséri tsi me n'oncllio Jean-Louis*. — *L'amour de la patrie*. — *La défre-penaïe d'Accliens et la destruchon dái râvès et dái z'abondancès tandi la guerra dè 79 eintrè lo Talent et la Venodze*. — *Lettre de la campagne ou le Lau-sannois en villégiature*. — *L'armée du Pays-d'En-haut*, etc., etc.

Nous avons pris bonne note des souscriptions qui nous sont déjà parvenues. Les personnes qui n'auraient pas reçu de formule peuvent souscrire par lettre ou verbalement, au bureau du journal, rue Pépinet, 3.

Monsieur le rédacteur,

Bien des récits amusants ont été faits des divers incidents qui ont eu lieu pendant le rassemblement de la I^{re} division. Il en est cependant d'assez jolis qui sont encore inconnus de vos lecteurs.

Les journaux ont tant répété que militaires et civils fraternisaient si bien, qu'il n'est pas étonnant que pour le grand jour de l'inspection et du défilé, l'affluence du public et surtout des dames, ait été considérable. Les jeunes épouses, entre autres, impatientes de revoir leurs maris, n'avaient plus de

respect pour la discipline militaire. Au commandement de : *repos*, elles se hâtèrent de s'introduire dans les rangs; mais comme il ne s'agissait que d'un *en place repos*, pendant un court rapport, force fut à la troupe de faire retirer le public. On dit même que l'on a cru un moment qu'il faudrait faire une charge de cavalerie.

Dans ce moment, un commandant de bataillon dit à une jolie femme qui ne voulait pas abandonner son époux : « Madame, vous courez la chance de faire infliger à votre mari quatre jours de salle de police.

— Ça m'est égal, répondit-elle gaîment, pourvu que vous m'y mettiez avec lui. M.

Mœurs parisiennes. — Le préfet de police de Paris vient d'autoriser les théâtres à prolonger jusqu'à minuit et demi leurs représentations ordinaires, qui jusqu'à présent devaient se terminer à minuit. Le théâtre joue un si grand rôle dans la vie parisienne, que bien des gens seront condamnés à se coucher une demi-heure plus tard. Cette petite révolution dans les habitudes était inévitable. Depuis qu'on dîne à sept heures et demie, on ne peut guère arriver au spectacle avant neuf heures, et comme toute pièce un peu importante dure trois heures ou davantage, pour avoir fini à minuit, il fallait jouer le premier acte devant des fauteuils vides.

Il serait curieux, dit le correspondant de la *Bibliothèque universelle*, de rechercher pourquoi, en France, les repas reculent d'une heure tous les vingt ou trente ans. Le mot *dîner* a, étymologiquement, le même sens que celui de *déjeuner* (rompre le jeûne). C'était originairement le premier repas de la journée. De 7 heures du matin, il a peu à peu reculé jusqu'à 10 heures.

Sous Louis XIII, un dicton populaire disait : Lever à six, *dîner* à dix, souper à six, coucher à dix, fait vivre l'homme dix fois dix.

Puis on est arrivé à dîner à 2 heures de l'après-midi, puis à 5 heures; et maintenant on dîne à 7 1/2 heures.

En même temps, l'heure du souper se reculait et devenait si tardive que l'habitude du souper a fini par disparaître. Dans la matinée, de nouveaux repas apparaissaient, le déjeuner d'abord, qui aujourd'hui

LE CONTEUR VAUDOIS

remplace l'ancien dîner, si bien qu'il a fallu avoir recours à un premier déjeuner.

Il n'y a pas de raison pour que le mouvement s'arrête, et comme on ne peut prolonger indéfiniment la journée, il est probable que dans une vingtaine d'années on ira au théâtre avant dîner. La mode des matinées dramatiques est un premier symptôme de cette transformation des habitudes. Quand elles commenceront à quatre ou cinq heures, le dîner aura tout à fait remplacé l'ancien souper et l'on sera revenu aux usages du XVIII^e siècle. Il n'y aura que les noms de changés.

Lo père Ancet et lè dou novicints.

Lo père Ancet et se n'ami Canule étiont z'u on dévai lo né bâire quartet à la pinta et lâi troviront Melon et Cudron qu'ein aviont dza onna bombardäie po cein que l'aviont golliassi tota la veprâo, et l'étiont quie à sè vouâiti, lè câodo su la trablia, tot ein metteint à la chotta cauquïès verrâ dè penatset. N'ivâi nion què lè quattro dein la tsambra à bâiré, et tandi que lo père Ancet et Canule dévezâvont dâi vôtés dâo mât dè Mâ, lè dou z'autro que sè cäisivont dza du grand teimps, coumeinciront à dondâ et lè vouâisque bintout appliatrâ su la trablia, à sonicâ (droumi) coumeint dâi toupins et à férè dè la musiquâ. Melon fasâi dâi ranquemellâïès tot coumeint lè grosses z'orguës ; fasâi la bassa ; tandi que Cudron tegnâi lo premî et siclliâvè coumeint la bise que s'einfatè pè lè djeintès de 'na porta, et cein gravâvè à Ancet et Canule dè s'ourè dévezâ.

— « Ne faut lâo férè 'na farçâ, se fe lo père Ancet, qu'étai gaillâ risolet. »

L'étai dein lo teimps iô on n'écliâirivè pas onco lè cabarets avoué lo gâse, lo pétrole et la noline ; on avâi finnameint dâi tsandêlâ ein fer blianc et ein bou et dâi tsandâlès dè dix à la livra, que fasont dâi motsons à ne pas vairé onna gotta.

Lo père Ancet fe don : No faut détieindrâ la tsandâla et férè état dè djuï âi cartés !

L'est cein que firont ; et après avâi soclliâ, qu'on ne vayâi pas on istière, vu que lè contréveints étiont clliou et que fasâi né, sè mettiront à boeilâ : Pique !... Carreau !... Quaranta dè fou !... Lo re !... et tapâvont su la trablia que cein fasâi on boucan à reveilli on moo. Assebin lè dou z'eintoupenâ lâivont la téta, sè frottont lè ge, tot ébahî dè ne pas vairé bê et d'ourè lè z'autro férè : veingt dè tréfle !... A mè la derrâire !...

— Es-tou quie, Melon, se fe Cudron ?

— Oï, et tè ? kâ ne vayo rein dâo tot.

— Mè non plie ! Oh mon Dieu, su avâoglio !

— Pique atout ! se fasâi Canule.

— Oh ! ma pourra fenna, que vein-no déveni, se desâi Melon ?

— Lo dix est bon, l'âsse est dza avau, desâi lo père Ancet.

— Oh ! te possiblio ! fasont lè dou bornicans, Ancet, Canule, einmenâ-no se vo plié, ne sein ti dou novieints !

— Binocle !

Enfin lè dou farceu ne puront pas sè rateni, coumeinciront à recaffâ et à sè rebattâ ; rallumiront la tsandâla et lè dou z'autro, conteints dè revaire bê, mâ vergognâo d'avâi étâ attrapâ, sè ramassiront tot motsets ein einsurteint lo père Ancet et Canule que ne poivont pas s'arretâ dè sè toodrâ lo veintro.

L'homme aux pommes de terre.

(Fin.)

Le lendemain de la bataille, à quatre heures du matin, Napoléon sortit de sa tente, qui avait été dressée sur le champ de bataille même, et, se promenant autour des bivouacs du quartier-général, seul, à pied, et, chose extraordinaire, sans chapeau, il s'entretint familièrement avec les soldats de sa garde : sa figure exprimait la satisfaction et la confiance. Sur les six heures, il se mit à parcourir le terrain pour voir si l'administration de l'armée avait fait son devoir. On était au moment de la récolte ; les blés étaient très hauts, et l'on ne voyait pas les hommes couchés par terre ; de sorte que plusieurs de ces malheureux blessés, qui n'avaient point été aperçus la veille, avaient, en guise de signal, mis leur mouchoir au bout de la crosse de leur fusil, fiché en terre du côté de la baïonnette, pour qu'on vînt à leur secours.

Napoléon alla lui-même à chaque endroit où il aperçut un de ces signaux, parla aux blessés qui s'y trouvaient, et ne voulut pas retourner à sa tente avant que le dernier n'eût été enlevé.

Napoléon, rebroussant chemin, revint au milieu de ses troupes, qui commençaient leur mouvement pour suivre l'ennemi en pleine retraite ; mais à peine avait-il fait quelques pas, qu'il aperçut un soldat qui semblait se diriger vers lui : son costume avait quelque chose d'étrange.

La tête empaquetée dans des lauges qui ressemblaient assez aux turbans des mamlucks de la garde, ce blessé avait sur les épaules un dolman richement brodé qui provenait de la dépouille de quelque officier supérieur autrichien, et portait un large pantalon de toile blanche fermé au-dessus de la cheville, comme les portaient les grenadiers de la garde en campagne.

— Qu'est-ce que cette mascarade ? dit Napoléon en fronçant le sourcil.

— Mon empereur, s'écrie le soldat en faisant le salut militaire, me revoilà !

— Ah ! ah ! fit Napoléon, se doutant bien à ce langage que cet homme, malgré sa mise hétéroclite, devait être un de ses grognards privilégiés ; comment t'appelles-tu ?

— Est-ce que vous ne vous souvenez plus de moi ; mon empereur ?

— Comment veux-tu que je te reconnaisse ainsi fagotté ?

— C'est vrai ; je dois avoir l'air d'un Turc d'Egypte. Ce sont ces farceurs de cababins qui m'ont déguisé ainsi, hier au soir, après m'avoir ficelé la tête pour que je n'en perde pas les morceaux ; mais j'ai mieux aimé vous voir aujourd'hui que de me rendre à l'hôpital, persuadé que cela me ferait plus de bien.

— J'en suis enchanté ; mais tout cela ne me dit pas qui tu es ?

— Je suis l'homme aux pommes de terre, dit le soldat d'un ton mystérieux, en baissant la voix et se rapprochant de l'empereur : vous savez... avant-hier... c'est moi qui...

— Ah ! c'est toi ! se hâte d'ajouter Napoléon pour empêcher ce soldat d'en dire davantage ; tu as donc été blessé grièvement à la tête ?

— Un rien du tout : trois coups de latte sur la coloquinte ! Sans ma queue tout de même, ce grand Lansmann me décollait la boule ; j'ai senti le moment où je n'avais plus qu'à me baisser pour la ramasser. C'est égal, j'avais mérité pire que ça !